

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cartouche de traitement SPA FROG®

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.
Règlement (UE) N° 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020.

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Cartouche de traitement SPA FROG®

N° UFI PRTD-80GP-W00M-R4QD

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Spa et conditionneur à remous

Utilisations déconseillées Utiliser seulement pour les applications prévues.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant King Technology, Inc.
6000 Clearwater Dr.
Minnetonka, MN 55343
Etats-Unis
001 (952) 933-6118
sdsinfo@kingtechnology.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 001 (800) 424-9300 - Chemtrec (24h/24)

Numéro d'appel d'urgence France : + 33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA/INRS, 7j/7, 24h/24)
national

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Met. Corr. 1 - H290

Dangers pour la santé Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage (CE N° 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi

P280 Porter des gants de protection

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Cartouche de traitement SPA FROG®

2.3. Autres dangers

Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substances PBT/vPvB ≥ 0,1 %.

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Le produit est un mélange.

3.2. Mélanges

Sulfate d'aluminium	10-20%
Numéro CAS : 10043-01-3	
Numéro CE : 233-135-0	
Statut REACH : enregistrement non requis (le tonnage annuel de la substance ne nécessite pas d'enregistrement).	
Classification	
Met. Corr. 1 - H290	
Eye Dam. 1 - H318	

L'intégralité du texte des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Les granules sont conditionnés dans une cartouche préremplie. Par conséquent, l'exposition directe au mélange ne devrait pas se produire si la cartouche est utilisée conformément à l'utilisation prescrite.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Cracher le produit hors de la bouche autant que possible. Consulter un médecin immédiatement. Rincer soigneusement la bouche à l'eau.
Contact cutané	Rincer à l'eau.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Ne pas frotter l'œil. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Les granules sont conditionnés dans une cartouche préremplie. Par conséquent, l'exposition directe au mélange ne devrait pas se produire si la cartouche est utilisée conformément à l'utilisation prescrite.
Inhalation	Aucun symptôme particulier connu.
Ingestion	Aucun symptôme particulier connu.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants : Douleur. Larmoiement abondant. Rougeurs.

Cartouche de traitement SPA FROG®

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Aucun connu.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes : Gaz ou vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Eviter l'inhalation de poussières. Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Collecter le déversement avec un balai et une pelle, ou assimilé et réutiliser, si possible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

Cartouche de traitement SPA FROG®

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. Ne pas réutiliser des conteneurs vides.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10). Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir les conteneurs verticaux. Protéger les conteneurs des dommages. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
Classe de stockage	Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
--	--

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

France. CAS 10043-01-3. Moyenne pondérée dans le temps (VME) : 2 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Les granules sont conditionnés dans une cartouche préremplie. Par conséquent, l'exposition directe au mélange ne devrait pas se produire si la cartouche est utilisée conformément à l'utilisation prescrite.

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. S'assurer que le système de ventilation est régulièrement entretenu et testé. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.
---------------------------------	--

Protection des yeux/du visage	Non requise dans les conditions normales d'utilisation (les granules sont conditionnés dans une cartouche préremplie. Par conséquent, l'exposition directe au mélange ne devrait pas se produire si la cartouche est utilisée conformément à l'utilisation prescrite). En cas de dispersion accidentelle, porter des lunettes de protection antiéclaboussures ou un écran facial bien ajusté EN 166. Si l'existe un risque d'inhalation, un masque respiratoire complet peut être nécessaire à la place.
-------------------------------	--

Protection des mains	Porter des gants de protection EN 374. Matière : PVC, Néoprène ou Caoutchouc naturel. Cependant, les granules sont conditionnés dans une cartouche préremplie. Par conséquent, l'exposition directe au mélange ne devrait pas se produire si la cartouche est utilisée conformément à l'utilisation prescrite).
----------------------	---

Autre protection de la peau et du corps	Non requise dans des conditions normales d'utilisation. Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau ou en cas de dispersion accidentelle (les granules sont conditionnés dans une cartouche préremplie. Par conséquent, l'exposition directe au mélange ne devrait pas se produire si la cartouche est utilisée conformément à l'utilisation prescrite).
---	--

Mesures d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité. Se laver les mains après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation de ce produit.
-------------------	---

Protection respiratoire	Non requise dans des conditions normales d'utilisation. En cas de déversement accidentel, utiliser des demi-masques et des quarts de masques EN 140 avec cartouches filtrantes remplaçables.
-------------------------	--

Cartouche de traitement SPA FROG®

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Éviter tout rejet dans l'environnement autre que l'utilisation conseillée du produit.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Poudre solide avec de petits granules partout
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore
Point de fusion/point de congélation	Non applicable.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Inflammabilité	Non inflammable
Limites inférieures et supérieures d'explosion	Non applicable.
Point d'éclair	Non applicable.
Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible
pH	Non applicable. Le produit réagit avec l'eau.
Viscosité cinématique	Non applicable.
Solubilité	Pas d'information disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité et/ou densité relative	Pas d'information disponible
Densité de vapeur relative	Non applicable.
Caractéristiques des particules	MMAD >30 µm

9.2. Autres informations

-

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Peut être corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acier doux. Acier inoxydable. Aluminium. Peut être corrosif pour les métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas, utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes : Gaz ou vapeurs Nocifs.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cartouche de traitement SPA FROG®

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Eye Dam. 1 - H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent. Solide.

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation Aucun symptôme particulier connu.

Ingestion Aucun symptôme particulier connu.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants : Douleur. Larmoiement abondant. Rougeurs.

Voie d'exposition Ingestion. Inhalation. Contact cutané et/ou oculaire.

Organes cibles Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

11.2. Informations sur les dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien Le mélange ne contient pas de substances considérées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Cartouche de traitement SPA FROG®

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
PBT et vPvB

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien Le mélange ne contient pas de substances considérées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Emballage non utilisé Éliminer conformément aux réglementations locales en tant que déchet dangereux. Ne pas déverser le produit dans les égouts et les systèmes de drainage qui mènent aux cours d'eau.

Emballage contaminé Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations locales.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin : Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Transport en vrac Non applicable.

Cartouche de traitement SPA FROG®

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (UE) N° 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité CAS : Chemical Abstracts Service.
ETA : Estimation de la toxicité aiguë

CL₅₀ : Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL₅₀ : Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane).

CE₅₀ : La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

vPvB : Très persistant et très bioaccumulable.

Sigles et abréviations utilisés dans la classification Met. Corr.. : Corrosif pour les métaux
Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 Eye Dam. 1 - H318 : Méthode par le calcul.
Met. Corr. 1 : Jugement d'expert.

Date de révision 07/01/2025

Numéro de FDS 4786

Version 2

Cette fiche de données de sécurité remplace toute version précédente.

Modifications des sections 1.1, 2.2, 4.1, 8.2, 10.1, 10.5 et mises à jour conformément au règlement n° 2020/878.

Mentions de danger dans leur intégralité H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Les informations fournies sur la FDS sont exactes au mieux de nos connaissances, informations et croyances à la date de cette publication. Les informations fournies sont uniquement destinées à servir de guide pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une mise au rebut et une libération sécurisés. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériel spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériel utilisé en combinaison avec tout autre matériel ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

Fin du document - Nombre de pages : 8